

États financiers intermédiaires (non audité)
Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater



SLATER

ASSET MANAGEMENT



LES VÉRIFICATEURS DU FONDS N'ONT PAS VÉRIFIÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited., gérant du Fonds, nomme un vérificateur indépendant pour la vérification des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si le vérificateur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle vérifiée au 31 décembre 2023.

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 10 Notes annexes

FNActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2023	31 déc. 2022
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	59 782 644 \$	73 312 990 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 311 119	–
Montant à recevoir des courtiers en placement	850 270	1 525 726
Intérêts courus	142 925	32 140
Dividendes courus	88 937	194 040
Total de l'actif	74 175 895 \$	75 064 896 \$
Passif		
Montant à payer à des courtiers en placement	1 790 086 \$	– \$
Dette bancaire	–	8 806
Frais de gestion à payer	38 873	42 358
Autres charges à payer	14 052	30 361
Rachats à payer	260 801	–
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	–	286 538
Total du passif	2 103 812 \$	368 063 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	72 072 083 \$	74 696 833 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
	8 993 150	9 243 150
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
	8,01 \$	8,08 \$
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût		
	65 457 454 \$	85 247 422 \$

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	30 juin 2022
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	302 303 \$	52 596 \$
Revenu de dividendes	1 763 818	1 981 940
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	(6 651 381)	1 535 896
Profit net (perte nette) de change réalisé	(3)	(1 354)
Autre profit net (perte nette)	–	(463)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	6 259 622	(12 529 772)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	1 674 359 \$	(8 961 157) \$
Charges		
Frais de gestion	242 476 \$	303 408 \$
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille	135 051	130 667
Frais d'exploitation	63 005	86 473
Taxe de vente harmonisée	39 690	48 709
Autres charges	626	1 172
Total des charges d'exploitation	480 848 \$	570 429 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 193 511 \$	(9 531 586) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
	0,13 \$	(0,99) \$

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	30 juin 2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	74 696 833 \$	100 836 205 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 193 511	(9 531 586)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 708 905) \$	(1 811 740) \$
Total des distributions	(1 708 905) \$	(1 811 740) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 883 436 \$	4 445 469 \$
Coût des parts rachetées	(4 992 792)	(5 973 000)
Total des opérations sur les parts rachetables	(2 109 356) \$	(1 527 531) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(2 624 750) \$	(12 870 857) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	72 072 083 \$	87 965 348 \$

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	30 juin 2022
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 193 511 \$	(9 531 586) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3	1 354
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	6 651 381	(1 535 896)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(6 259 622)	12 529 772
Achat de placements	(33 251 304)	(46 938 938)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	48 855 433	48 212 754
Intérêts à recevoir	(110 785)	(24 901)
Dividendes courus	105 103	(21 405)
Autres passifs	(19 794)	8 606
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	17 163 926 \$	2 699 760 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(1 734 642) \$	(1 826 159) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	2 883 436	4 445 469
Montants payés au rachat de parts rachetables	(4 992 792)	(5 973 000)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(3 843 998) \$	(3 353 690) \$
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3) \$	(1 354) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours des périodes	13 319 928	(653 930)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	(8 806)	2 258 867
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	13 311 119 \$	1 603 583
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	191 518 \$	27 695 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 868 921	1 960 535

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
Actions privilégiées (62,0 %)			
28 329	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série A, taux variable, convertibles, perpétuelles	491 351 \$	422 669 \$
63 739	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série G, taux variable, perpétuelles	1 214 318	1 099 498
28 893	Banque de Montréal, 4,00 %, actions privilégiées, cat. B, série 27, perpétuelles	617 151	517 763
43 922	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 29, taux variable, perpétuelles	898 833	752 384
40 000	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 31, taux variable, perpétuelles	682 324	680 000
13 000	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 46, taux variable, perpétuelles	312 861	311 870
427	BCE Inc., actions privilégiées, cat. A, série AJ, taux variable, perpétuelles	7 957	7 771
41 126	BCE Inc., actions privilégiées, série AD, taux variable, perpétuelles	731 627	743 558
9 842	BCE Inc., actions privilégiées, série AH, taux variable, convertibles, perpétuelles	181 477	176 762
42 829	BCE Inc., actions privilégiées, série Y, taux variable, perpétuelles	791 465	768 781
357	Brookfield Corp., 4,85 %, actions privilégiées, cat. A, série 36, perpétuelles	8 601	6 208
198	Brookfield Corp., actions privilégiées, série 30, taux variable, perpétuelles	4 412	3 782
8 375	Brookfield Corp., actions privilégiées, série 34, taux variable, perpétuelles	159 716	137 434

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions privilégiées (62,0 %)					
<i>(suite)</i>					
3 858			26 161		
			59 638		
13 200			3 400		
8 600			83 047		
38 579			59 798		
33 435			56 077		
31 300			40 877		
56 385			55 037		
50 812			56 594		
22 590			36 063		
20 467			27 025		
76 667			23 045		
4 435			61 157		
208			88 022		
			69 607		

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions privilégiées (62,0 %)					
<i>(suite)</i>					
30 237			23 566		
Fortis Inc., actions privilégiées, série K, taux variable, perpétuelles	565 165	498 608	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série S, taux variable, perpétuelles	521 161	496 300
61 881			29 225		
Fortis Inc., actions privilégiées, série M, taux variable, perpétuelles	1 311 846	1 024 131	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 5, taux variable, perpétuelles	600 266	519 913
52 565			32 692		
Great-West Lifeco Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série I, perpétuelles	1 182 779	905 169	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 7, taux variable, perpétuelles	643 084	545 629
22 630			32 327		
Great-West Lifeco Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série Y, perpétuelles	423 135	392 631	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 9, taux variable, perpétuelles	672 543	618 416
57 411			3 040		
Great-West Lifeco Inc., 5,65 %, actions privilégiées, série L, perpétuelles	1 424 826	1 188 408	Power Corporation du Canada, 5,80 %, actions privilégiées, série C, perpétuelles	78 179	66 272
8 130			26 148		
Great-West Lifeco Inc., 5,80 %, actions privilégiées, série M, perpétuelles	192 017	177 234	Corporation Financière Power, 4,95 %, actions privilégiées, série K, perpétuelles	549 153	482 823
12 239			27 831		
Intact Corporation financière, actions privilégiées, série 1, taux variable, convertibles, perpétuelles	220 510	211 612	Corporation Financière Power, 5,50 %, actions privilégiées, série D, rachetables	677 904	570 536
11 027			44 646		
Banque Laurentienne du Canada, 4,30 %, actions privilégiées, cat. A, série 13, perpétuelles	248 529	169 264	Corporation Financière Power, 5,50 %, actions privilégiées, série R, perpétuelles	1 048 047	904 974
21 846			7 733		
Société Financière Manuvie, actions privilégiées, série 11, taux variable, perpétuelles	476 903	447 843	Corporation Financière Power, 5,75 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	180 665	165 100
400			33 911		
Banque Nationale du Canada, actions privilégiées, série 40, taux variable, perpétuelles	8 356	8 132	Corporation Financière Power, 5,80 %, actions privilégiées, série O, perpétuelles	844 845	727 730
20 037			5 033		
Northland Power Inc., actions privilégiées, série 1, taux variable, perpétuelles	371 892	306 967	Corporation Financière Power, 5,90 %, actions privilégiées, série F, perpétuelles	122 994	110 424
4 877			15 479		
Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série 1, taux variable, perpétuelles	85 264	85 591	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série T, taux variable, perpétuelles	287 792	283 266
48 255			42 400		
Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série 3, taux variable, perpétuelles	989 035	815 510	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série AZ, taux variable, perpétuelles	853 176	741 152
14 145			39 470		
Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série 17, taux variable, perpétuelles	260 825	252 347	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série BB, taux variable, perpétuelles	731 363	682 436
			27 210		
			Financière Sun Life Inc., 4,45 %, actions privilégiées, cat. A, série 3, perpétuelles	608 244	485 699

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions privilégiées (62,0 %)					
<i>(suite)</i>					
6 780			5 300		
	Financière Sun Life Inc., 4,45 %, actions privilégiées, cat. A, série 4, perpétuelles	155 047	120 887	126 059	124 497
62 967	Corporation TC Énergie, privilégiées, série 1, taux variable, convertibles, perpétuelles	1 065 149	860 759	127 610	126 564
108 932	Corporation TC Énergie, privilégiées, série 7, taux variable, convertibles, perpétuelles	1 939 172	1 665 570	447 626	398 656
31 556	Corporation TC Énergie, actions privilégiées, série 9, taux variable, perpétuelles	550 103	465 451	166 961	151 413
17 062	Thomson Reuters Corp., privilégiées, série II, taux variable, perpétuelles	234 928	223 512	Total	50 049 189 \$
42 000	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 1, taux variable, perpétuelles	727 531	720 720	Actions (8,2 %)	
25 000	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 3, taux variable, perpétuelles	436 174	432 000	11 000	BCE Inc. 680 370 \$ 664 400 \$
33 393	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 5, taux variable, perpétuelles	684 717	576 697	105 564	FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose 5 287 374 5 281 366
5 500	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 7, taux variable, perpétuelles	101 088	100 375	Total	5 967 744 \$
5 500	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 9, taux variable, perpétuelles	101 626	101 695	Obligations (12,7 %)	
200	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 16, taux variable, perpétuelles	4 978	4 958	1 835 000	Banque de Montréal, taux variable, perpétuelles, 7,06 %, 26 avril 2028 1 853 776 \$ 1 785 135 \$
3 364	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 18, taux variable, perpétuelles	71 889	70 274	1 750 000	Banque de Montréal, taux variable, perpétuelles, 7,37 %, 26 novembre 2027 1 788 567 1 721 049
5 900	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 20, taux variable, perpétuelles	131 945	130 921	1 500 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, perpétuelles, 7,37 %, 28 septembre 2027 1 509 493 1 472 393
				1 850 000	Banque Royale du Canada, taux variable, 4,50 %, 24 novembre 2080 1 738 250 1 717 264
				1 150 000	La Banque Toronto-Dominion, série 27, taux variable, perpétuelles, 5,75 %, 1 ^{er} octobre 2027 1 101 459 974 270
				1 500 000	La Banque Toronto-Dominion, série 28, taux variable, perpétuelles, 7,23 %, 1 ^{er} octobre 2027 1 518 607 1 473 380
				Total	9 510 152 \$
				Coûts de transaction	
				Coûts de transaction	(69 631) \$ \$
				Total des coûts de transaction	(69 631) \$
				Total du portefeuille (82,9 %)	65 457 454 \$
					59 782 644 \$

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions (suite)	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (18,5 %)	\$	13 311 119 \$
Autres actifs moins les passifs (- 1,4 %)		(1 021 680)
Actif net	\$	72 072 083 \$

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 3037, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater était un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 28 juillet 2015, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Le 10 août 2015, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus. Les parts du Fonds se négocient à la Bourse de Toronto.

L'objectif de placement du Fonds est de produire un revenu et de préserver le capital des investisseurs en investissant principalement dans des actions privilégiées d'entités canadiennes inscrites à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 23 août 2023.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti :

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de

données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des

modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à

l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et chaque part représente une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué au Fond. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Les parts du Fonds sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), et les investisseurs peuvent acheter et vendre des parts sur le TSX ou sur toute autre Bourse où ces parts se négocient, par l'intermédiaire de courtiers inscrits et de courtiers désignés dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs devront assumer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente de parts.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées par les courtiers désignés à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part du Fonds à chaque date d'évaluation, conformément au prospectus du Fonds.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2022, le Fonds avait un montant de 6 192 273 \$ (31 décembre 2021 – 5 141 729 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2021 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque mois et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 30 juin 2023, le Fonds a déterminé qu'aucune nouvelle norme IFRS qui était publiée mais n'était pas encore entrée en vigueur n'avait d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le

Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2023 et 2022, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	30 juin 2022
Parts en circulation, au début	9 243 150	9 769 000
Émission de parts rachetables	350 000	450 000
Rachat de parts rachetables	(600 000)	(600 000)
Parts en circulation, à la fin	8 993 150	9 619 000

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Au 30 juin 2023, le gestionnaire détenait une participation de 0,0 % dans le Fonds (31 décembre 2022 – 0,0 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 0,65 %, à l'exclusion des taxes applicables.

Au cours de la période close le 30 juin 2023, le gestionnaire a versé 121 238 \$ (30 juin 2022 – 151 704 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2023, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 19 437 \$ (31 décembre 2022 – 21 179 \$).

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022.

Au 30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	5 945 766 \$	– \$	– \$	5 945 766 \$
Titres à revenu fixe	–	9 143 491	–	9 143 491
Actions privilégiées	44 693 387	–	–	44 693 387
Total	50 639 153 \$	9 143 491 \$	– \$	59 782 644 \$

Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	204 602 \$	– \$	– \$	204 602 \$
Actions privilégiées	73 108 388	–	–	73 108 388
Total	73 312 990 \$	– \$	– \$	73 312 990 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en actions privilégiées. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	30 juin 2023	31 déc. 2022
Exposition au risque de crédit		
A	–	2,0
BBB	12,7	–
BBB-	–	1,7
BB	0,3	–
P1/P2	8,2	7,1
P2	22,0	40,9
P2/P3	15,4	24,1
P3	16,1	22,3

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 :

Au 30 juin 2023	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Montant à payer à des courtiers en placement	1 790 086 \$	– \$	– \$
Frais de gestion à payer	38 873	–	–
Autres charges à payer	–	14 052	–
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	260 801	–	–
Au 31 décembre 2022	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Dette bancaire	8 806 \$	– \$	– \$
Frais de gestion à payer	42 358	–	–
Autres charges à payer	–	30 361	–
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	286 538	–	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et peut rééquilibrer les divers types d'actions privilégiées en fonction de la conjoncture des taux d'intérêt. Le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance qui était exposé au risque de taux d'intérêt.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2023	– \$	7 426 227 \$	1 717 264 \$
31 déc. 2022	–	–	–

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2023, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 2 479 280 \$ (31 décembre 2022 – 3 141 122 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2023	31 déc. 2022
Exposition au risque de change		
Dollar américain	–	–

Au 30 juin 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,0 % (31 décembre 2022 – 0,0 %).

FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2023, environ 70,2 % (31 décembre 2022 – 98,1 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2023, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 2 531 958 \$ (31 décembre 2022 – 3 665 649 \$).



3080 Yonge Street, Suite 3037
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited